

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### **SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre septembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 Septembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

#### **2021D1-1-2-138**

**OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UN  
ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ DANS UN BÂTIMENT  
COMMUNAUTAIRE À AUVILLAR**  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

#### **Etaient présents :**

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

#### **Absents excusés :**

TERRENNE Jean Paul, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane.

#### **Assistaient à la réunion :**

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

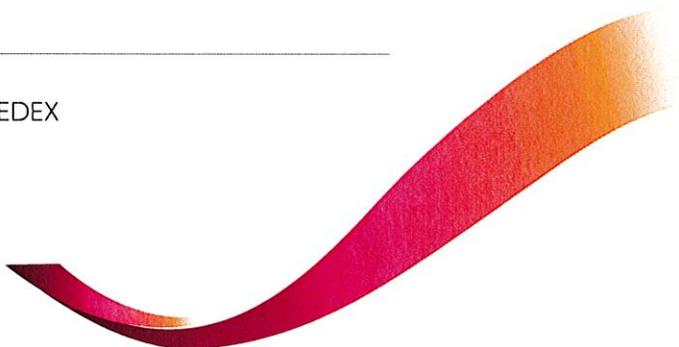
---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



**2021D1-1-2-138**

**OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ DANS UN BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE À AUVILLAR**

**ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. La remise des offres était fixée au vendredi 16 juillet 2021 à 12h00.

Elle concerne la maîtrise d'œuvre pour la création d'un espace de travail partagé dans un bâtiment communautaire à Auvillar.

La Commission des Plis s'est tenue le 13 septembre 2021 pour le jugement des offres.

**Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :**

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
1 - Prix des prestations	60.0 %
2 – Valeur technique	40.0 %
2.1 - Moyens humains et matériels affectés au contrat	10.0 %
2.2 – Prise en compte et compréhension des éléments du programme dans la note méthodologique et l'entretien, notamment sensibilité, expérience, compétence en aménagement intérieur de ce type de locaux	30.0 %

**L'entreprise suivante a déposé une offre :**

<b>Entreprise</b>	<b>Code postal - Ville</b>
Groupement ARKHIDEA – Ingénierie des énergies et des structures	31330 - Grenade sur Garonne

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

<b>Classement</b>	<b>Nom ou Raison sociale du Candidat</b>	<b>Taux de rémunération</b>
1	Groupement ARKHIDEA – Ingénierie des énergies et des structures	50 800.00€ sans la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au Groupement ARKHIDEA – Ingénierie des énergies et des structures pour toutes les missions prévues à l'exception de la mission OPC ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au Groupement ARKHIDEA – Ingénierie des énergies et des structures pour toutes les missions prévues à l'exception de la mission OPC ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 24 septembre 2021  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 27 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des  
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

29 SEP. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le

29 SEP. 2021

## AR PRÉFECTURE

**MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CREATION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE DANS UN BATIMENT COMMUNAUTAIRE  
A AUVILLAR  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Numéro de l'acte : 2021\_D1\_1\_2\_138

Date de la décision : 24/09/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210924-2021\_D1\_1\_2\_138-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité émettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 29/09/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure formalisée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : 99\_DE-082-248200016-20210924-2021\_D1\_1\_2\_138-DE-1-1\_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 29/09/2021 10:25:45

Date d'envoi de l'acte : 29/09/2021 10:26:06

Date de réception de l'AR : 29/09/2021 10:46:01